



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2018





CRAJEP Pays de la Loire
102 rue Saint Jacques – 44200 Nantes
02 51 86 02 60 - contact@crajep-pdl.org

Sommaire

- Vie Statutaire	Page 3
- Implication du CRAJEP au sein du Mouvement Associatif et des politiques régionales	Page 4
- Actions internationales dans le cadre du COREMOB et du RRMA	Page 5
- Actions autour de l'emploi et la formation dans l'animation et le sport	Page 7
- CESER	Page 8
- Engagement des jeunes	Page 9

Les activités du CRAJEP au cours de l'année 2018

L'année 2018 s'est construite autour de plusieurs axes :

- 1 - La vie statutaire avec des Conseils Permanents et des Bureaux
- 2 - Notre implication au sein du Mouvement Associatif et du FDVA
- 3 - Actions autour de l'international dans le cadre du COREMOB et RRMA
- 4 - Actions autour de l'emploi et la formation dans l'animation et le sport
- 5 - Actions dans le cadre du CESER
- 6 - L'engagement des jeunes

1 - La vie statutaire du CRAJEP

En 2018 nous avons tenu 5 Conseil Permanents et 6 Bureaux

- 15 membres ont participé aux instances internes
- 2 membres ont participé à 100 % des instances
- 8 membres ont participé à 80 % des instances
- 2 membres ont participé à une seul instance

Les thématiques abordés au cours de l'année 2018 par le Conseil Permanent :

- Le projet. Celui-ci a été finalisé (cF annexe)
- Étude autour de la jeunesse (cf §6)
- Mouvement Associatif (cf § 2)
- La politique publique associative de la Région (cf §2)
- Observatoire des métiers de l'animation et du sport (cf §4)
- International (cf § 3)
- Réforme de l'État. Une circulaire du 24 Juillet vise une ré-organisation de l'État sur les Régions et les départements. Le CRAJEP a diffusé le communiqué du CNAJEP :
« ... s'inquiète du sort qui sera réservé au secteur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Quelles seront les conséquences concrètes de cette réorganisation ? Comment concevoir une conciliation possible entre allègement, réduction, ... et politiques éducatives globales, service public de qualité au bénéfice des citoyen.es et notamment des jeunes sur tout le territoire ? Cette réorganisation permettra-t-elle de poursuivre un travail collectif d'élaboration des politiques publiques avec l'Etat, les associations et les citoyen.es ?

Lors de l'installation du gouvernement il y a un peu plus d'un an et de la disparition du ministère de la jeunesse, le Cnajep a fait le pari d'une nouvelle manière de travailler les questions de jeunesse et d'éducation populaire au sein du ministère de l'Education nationale : plus transversale, plus complémentaire de l'école, mais nous n'avons pas imaginé leurs disparitions.

Le Cnajep affirme la nécessité de penser et d'agir collectivement pour une éducation de qualité, globale et cohérente, pour une politique de jeunesse transversale et répondant aux attentes et besoins des jeunes. Cela doit se faire avec un service public de l'Etat fort et disposant de moyens qui se déclinent en territoire.

Oui à des services publics au plus près des associations Jeunesse Éducation Populaire et des besoins des citoyen.nes,

Non au désengagement de l'Etat en matière de jeunesse et d'éducation populaire ! »

2 - Vie associative dans la Région Pays de la Loire - Mouvement Associatif - Conseil Régional Pays de la Loire

2.1 Mouvement associatif

Nous sommes en 2018 toujours investis dans le Mouvement Associatif (avec deux membres au sein du Conseil Permanent dont la Présidence) L'actualité de l'année 2018 a porté entre autres sur le FDVA et en particulier du FDVA volet 2, en remplacement de la réserve parlementaire. Le Mouvement associatif dans sa globalité a été investi dans la mise en œuvre de ce dispositif avec une attention particulière à ce que le périmètre du FDVA ne soit pas trop élargi. La communication directe autour de ce nouveau dispositif a généré un succès en terme de réponse et des montants demandés 8 fois supérieurs à ce qui a été accordé avec 1 dossier de demande sur 2 refusé.

Sur cette première année de mise en œuvre (ce qui peut expliquer la situation) il convient de remarquer que les critères ne sont .

Quelques disparités de traitement selon les territoires avec adaptation et interprétation départementales de la circulaire régionale sur certains points. Par exemples : montants plafond accordés, refus d'examen des dossiers pour lesquels était coché « fonctionnement » alors qu'il s'agissait d'un projet). Les critères ne sont pas très explicites avec quelques disparités départementales (avec adaptation et interprétation départementales de la circulaire régionale sur certains points. Par exemples : montants plafond accordés, refus d'examen des dossiers pour lesquels était coché « fonctionnement » alors qu'il s'agissait d'un projet)

2.2 Vie associative et Région Pays de la Loire

La Région Pays de la Loire lance une concertation autour d'une politique régionale - autour de la vie associative. Le Conseil Régional a organisé une rencontre régionale le 10 Novembre 2018 autour de la construction de leur politique publique régionale.

Le Mouvement associatif a été associé pour la préparation en amont, mais peu d'objectifs étaient posés pour cette journée. La journée pour la Région doit permettre de construire leur politiques publiques régionales.

Nous nous sommes rendu collectivement (une vingtaine de membres du CRAJEP) à cette journée pour défendre certaines de nos positions :

- Affirmer la place des fédérations, des coordinations dans l'accompagnement des associations. Nous défendons une logique d'un accompagnement qui ne soit pas seulement technique et non politique. En ce sens nous nous opposons quelque peu aux démarches impulsées par les Maisons départementales des associations.

- Un besoin de clarifier les financements entre les différents échelons des collectivités. Il nous semble à ce titre logique que la Région puisse financer avant tout les têtes de réseaux régionaux et en parallèle les communes sur le financement des projets avant tout locaux (à l'échelle du territoire) Or à ce jour ce principe n'est pas toujours très clair.

2.3 Rendez-vous à la Région – vie associative

Nous avons été auditionné à la suite la réunion régionale sur la vie associative, le 3 décembre 2018. L'objectif pour le CRAJEP étaient à la fois de présenter les résultats de l'enquête sur l'engagement de la jeunesse, formuler des proposition sur le chef de fila en Région. L'idée était de construire une relation et d'être dans des propositions entent-ables pour nous et la Région. :

- Valorisation de l'engagement : dispositif relais (CRAJEP : rôle d'intermédiation)
- Promotion de l'engagement : réalisation d'outils valorisant l'engagement (vidéo...)
- développement d'un axen d'un volet « jeunesse » sur « la jeunesse et son engagement dans les associations » lors de la future conférence consultative régionale

de la vie associative

La Région était à l'écoute mais n'a donné aucun élément de réponse, aucun élément de perspective. Le diagnostic jeunesse est en cours au sein de la Région et devrait permettre d'aboutir dans quelques mois à quelques éléments d'une politique jeunesse. Nous sommes inquiets de cette situation au 2/3 d'un mandat qui prendra fin dans deux ans.

3 - Actions autour de l'international dans le cadre du COREMOB et RRMA

3.1 COREMOB

Feuille de route 2018

Dans la continuité des années principes, deux grands principes sont retenus :

- Réduire les inégalités en apportant une attention particulière aux Jeunes Ayant Moins d'Opportunités (JAMO)
- Réduire les inégalités territoriales en œuvrant collectivement sur des territoires déjà identifiés (Mayenne, sud Vendée, autres ZRR, QPV...)

Avec deux objectifs :

- que tout jeune ligérien ait la possibilité de vivre une expérience de mobilité internationale réussie (préparation et accompagnement au retour) quelque soit le secteur de l'éducation
- l'inscription de l'expérience de mobilité internationale comme une étape accessible d'un parcours d'engagement citoyen en lien avec les différents programmes disponibles.

Dans la continuité de la plate-forme animée par le CRAJEP, une analyse nécessaire de l'évolution des priorités du programme d'action :

- La coordination de la plate-forme régionale de la mobilité européenne et internationale
- L'information numérique centralisée
- Renforcement de l'accompagnement des jeunes les plus éloignés des expériences de mobilité internationale
- Se former pour développer la mobilité internationale
- Des événements régionaux pour faire vivre la mobilité internationale sur les territoires

Le COREMOB s'est fixé comme axe de travail en 2018 :

- Vers l'Élaboration concertée et l'écriture d'un texte fédérateur sur les principes éthiques et éducatifs de la mobilité internationale des jeunes (même démarche)
- Soutien à la mise en œuvre de consortiums et accompagnement des actions partenariales sur les territoires de la région
- Un travail spécifique sur l'information numérique (pilote par le CRIJ)
- Un travail autour de l'année de césure avec des projets entre l'éducation populaire et l'Éducation Nationale, lycées (porté par Parcours le Monde)

Ces chantiers aboutiront par des actions concrètes en 2019. A noter que l'année 2018 a connu quelques troubles quant à l'organisation institutionnelle de la plate-forme. Il a été envisagé d'évincer le CRAJEP de cette fonction pour être remplacé par la Maison de l'Europe.

Il a fallu intervenir, interpeller la Maison de l'Europe pour revenir vers une situation plus sereine. Au-delà du « jeu de manœuvre » la situation doit aussi nous interpeller au niveau de notre image et en partie de notre réalité : depuis le départ de notre permanent coordinateur, nous avons une faible capacité d'action et de réaction et les différents acteurs institutionnels (dont l'État) le mesure bien.

Il a été proposé suite à cette période de crispation :

- Le CRAJEP est présent au comité de pilotage de la plateforme
- Deux actions sont pilotées par Parcours le Monde et le CRIJ (membre du CRAJEP)
- Les actions pilotées par les deux associations (PLM sur l'année de césure et le CRIJ sur l'information numérique) sont ouvert aux membres du CRAJEP avec une participation effective des CEMEA et de Familles Rurales.

3.2 RRMA - Réseau Régional Multi-Acteurs à l'international - Pays de la Loire Coopération Internationale

Le 22 Mai 2018 a été créé officiellement Pays de la Loire Coopération Internationale avec près de 100 personnes présentes de cette AG constitutive. 6 postes associatifs étaient ouverts dans le collège associatif avec plus de 15 candidatures. Le CRAJEP (avec en suppléance le CRIJ) sera élu ; ce qui récompense le travail de plusieurs années (dans le cadre du COREMOB, de la coopération internationale au Burundi, de l'action de nos membres). A noter que la candidature du CROS ne sera pas retenue.

2018 sera donc l'année d'installation, avec l'élaboration d'une feuille de route et des actions certainement plus concrètes en 2019. La feuille se construit autour de 6 axes, de 6 missions : 1 Accompagnement, 2 information, 3 identification, 4 éducation, 5 animation et 6 mobilité et des activités transversales. Pour 2018/2019 a été envisagé autour de ces 6 missions les actions suivantes :

« Mission 1 - identification

Un travail sur l'annuaire, sa mise à jour et l'identification des acteurs et des projets est engagé. Suivra un travail de plus long terme et plus fourni sur un observatoire.

Mission 2 – information et représentation

Concernant la visibilité du réseau, un site internet est à construire et la présence sur les réseaux sociaux sera engagée.

Il est aussi prévu la mise en œuvre d'une newsletter et une plaquette de présentation du RRMA avant l'été 2019. Une revue nationale mutualisée inter RRMA sera réalisée tous les ans.

Les opportunités de rencontre, de partenariat, de formation, de financement seront encouragées via la veille et la diffusion d'information d'une part et la représentation et le plaidoyer d'autre part.

Mission 3 - appui aux porteurs de projets

Concernant la formation, le réseau initie un premier cycle en mai 2019 avec l'objectif de mettre en place d'un catalogue de formation en 2020.

Concernant l'accompagnement, il faut définir le cadre en termes de ressources, de tarification, d'outils, de cibles en ayant défini les objectifs et les modalités d'évaluation de ceux-ci.

Mission 4 - animation du réseau

Concernant l'animation interne, l'équipe salariée accompagne les activités du bureau, des commissions, du CA, et est en charge de la préparation de l'AG.

Concernant l'animation externe, les objectifs seront positionnés sur les échanges (rencontre, événements, groupe pays, groupes thématiques) et les synergies (projets multi acteurs, groupe de capitalisation, orientation).

Mission 5 - éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale - ECSI

Le réseau pourra se positionner sur les activités suivantes dans le cadre de la promotion et de la participation à la coordination de l'ECSI : campagne de promotion, organisation

d'évènements, coordination dans une logique de mobilisation, d'information, d'accompagnement ou de mise en œuvre, de capitalisation et de valorisation.

Concernant le soutien aux initiatives telles que les tandems solidaires, le calendrier suivant est proposé : phase de concertation en avril 2019, définition du cadre en mai 2019 et appel à participation en juin 2019 dans une logique de co-construction.

Mission 6 – soutien à la mobilité internationale des jeunes

Compte tenu de la pluralité d'acteurs et de dispositifs préexistants, la priorité sera donnée au recensement des dispositifs. Le réseau se positionnera également en veille et relais d'information, afin de sensibiliser et appuyer les jeunes dans leurs projets de mobilité à plus long terme. »

Le CRAJEP doit dans ce cadre tenter de prendre toute sa place avec des objectifs plus précis :

- rendre la mission 6 sur la mobilité plus ambitieuse (accompagner des consortiums, valoriser certains projets et construire un lien avec le COREMOB)
- tenter de renforcer l'aide, le montant de soutien aux actions tandems (éducation à l'interculturel et à la solidarité internationale)

4 - Actions autour de l'emploi et la formation dans l'animation et le sport

4.1 Le séminaire de l'observatoire des métiers de l'animation et du sport - le 7 décembre 2018

Le séminaire piloté par la Région et l'État, mais avec une contribution forte et directe du CRAJEP, s'est organisé autour de trois axes : l'évolution du métier (où des membres du CRAJEP interviendront indirectement par l'intermédiaire de syndicats employeurs - CNEA - ou de branches - alifsa), l'évolution de la formation (avec une intervention du CRAJEP) et les enjeux autour de l'information. L'année dernière le sport était très présent. Il y a un enjeu de représentativité de l'éducation populaire sur cet espace. Cette année 2018 les problématiques étaient plus partagées et communes.

Ce séminaire a permis de partager des réflexions (évolution du métier : place du numérique, évolution du sens du métier (la question sociale, orientation au cœur du métier et le loisirs comme espace de médiation en particulier au niveau des jeunes), une évolution des formations (avec une logique de parcours à approfondir et à développer), une évolution de l'outil de formation (FOAD, démarche qualité) Ces éléments partagés avec l'État et la Région permettent d'alimenter les politiques publiques sur ce secteur.

4.2 CFA - Centre de Formation des Apprentis - de l'animation et des sports

Le CRAJEP contribue directement à la vie du CFA qui se développe depuis sa création il y a quatre ans. En 2018 le CFA Pays de la Loire du sports et de l'animation c'est :

- 123 apprentis
- Une majorité de formation mixte
- Au niveau du CRAJEP présence des Francas, Familles Rurales, Afocal, Ligue de l'Enseignement et les CEMEA au niveau des UFA.
- 84 % de réussite sur les formations
- Une récolte d'une taxe d'apprentissage (près de 350 000 euros en 2017 – les chiffres 2018 ne sont pas encore connus)
- Une communication importante : présence du 5 salons, 1500 flyers distribués, la participation à l'*Apprentibus*, outil de promotion de l'apprentissage du Conseil Régional désormais opérationnel.

Le CRAJEP a contribué à définir les orientations du CFA suite à la réforme de la formation professionnelle dont celle du CFA :

1. Réaliser un document qui valorise les apports du CFA en aide aux UFA. Il convient ainsi de mesurer l'apport du CFA (communication, administratif, veille...)
2. Pour ce qui est de la carte des formations : demander aux UFA lors du CA de juin les formations qu'elles voudraient ouvrir en apprentissage en 2020-2021 - qu'elles ont déjà ouvertes et qui auraient du sens en mixage de publics -, pour une validation lors du CA d'octobre, à partir d'un document que le CFA va élaborer. Le doc (plus simple que le précédent de la Région) sera proposé lors du prochain CA.
3. Modèle économique du CFA à élaborer à partir des coûts définis par les branches, avec l'idée d'une rétrocession de l'ordre de 15% pour faire face à ses coûts
4. Approcher la Bretagne pour offrir les services du CFA sur ce territoire si cela peut répondre à un besoin des candidats et des employeurs,
5. Investir une réflexion sur le Tourisme,
6. Penser une offre de formation des MA. et lancer une première formation MA en 2019/2020
7. Mandater le CFA pour être le pilote d'un consortium autour de la mobilité des apprentis : faire des demandes Erasmus sur des mobilité en intra et en post formation.

A noter aussi la présence du CRAJEP au sein du Conseil d'Administration du CREPS.

5 - Actions dans le cadre du CESER

Le CRAJEP dans son action au sein du CESER et par le biais de notre Florence Lacaze (représentante du CRAJEP au CESER et présente au CRAJEP au titre de la Ligue de l'Enseignement) a participé activement des travaux dans le cadre des commissions 6 et 7 majoritairement et des travaux transversaux du CESER, que ce soit la démarche de prospective 2050 ou la saisine nationale sur le grand débat.

Sur l'avis « ma région 2050 » le CRAJEP a par exemple poussé à l'inclusion des enfants et des jeunes comme partie prenante de l'élaboration d'un projet d'avenir. Questionner la transition écologique, économique, démocratique et sociale de demain, repose sur notre capacité à donner dès à présent la parole aux enfants et aux jeunes dans un débat l'a rappelle le CRAJEP.

En ce qui concerne le grand débat, le CRAJEP a produit une contribution Jeunesses en forme d'état des lieux et propositions d'actions qui a fait l'objet d'une remise conjointe avec la contribution du CESER PDL au 1^{er} ministre. Ce texte qui se veut un outil pour penser des politiques publiques de jeunesses est disponible sur notre site. Nous avons lors des débats sur ce sujet pris une position claire de positionnement concernant la contribution produite par le CESER et les questions qu'elle nous a posé.

Actuellement nous participons activement à 3 rapports :

- gouvernance du sport
- accès à la formation professionnelle
- tourisme social

Au sein du CESER et dans le cadre de l'interlocution avec les élu.es de la Région le CRAJEP a fait part de ses attentes sur la mise en place du chef de filât jeunesses et à soumis au CESER, l'idée d'une présentation de l'état des lieux que la Région effectue sur sa politique jeunesse.

Comme à l'accoutumé nous continuons à intervenir en plénière en termes de contribution aux débats sur les sujets qui sont en lien avec notre objet, citons sans exclusive.

- jeunesses
- vie associative et ESS
- citoyenneté et éducation populaire
- éducation formelle et informelle

- Tourisme social

Toujours au sein de cette instance nous assurons des représentations régulières au CREFOP ou ponctuelles comme au Grenelle de l'Orientation ou celui de l'apprentissage.

Par souci démocratique, le CRAJEP a assuré le passage de relais sur la fonction de référent des collègues ³/₄ qu'il assurait depuis de nombreuses années.

6 - Engagement des jeunes

6.1 La place du BAFA

Nous constatons une inégalité d'accès au BAFA et dans le même temps les leviers financiers (Région, CAF...) ne sont pas suffisants pour les classes les plus populaires. Quelques premiers contacts avec certaines CAF sont positifs (44, 49, 72)

Le CRAJEP s'est positionné à l'unanimité :

- Le CRAJEP doit intervenir vis à vis de l'ensemble des CAF (caisse allocation familiale) de la Région Pays de la Loire et d'autres acteurs publics afin de favoriser l'accessibilité des classes sociales les plus populaires pour le BAFA.
- Le CRAJEP dans le cadre de ces axes peut être amené, si nécessaire, à participer concrètement à la mise en œuvre de différents dispositifs.

Un groupe de travail s'est constitué avec les Francas, Cemea, Afocal, Ligue de l'Enseignement, UFCV. Les premières rencontres avec les CAF 72 et 44 auront lieu en 2019.

6.2 Le SNU - service national universel

Le SNU est un élément d'actualité important mais avec des positionnements différents que ce soit au sein du CRAJEP, comme du CNAJEP :

- Il faut s'opposer au SNU au regard des valeurs de ce projet : un engagement obligatoire, un encadrement très militariste, des objectifs fixés (mixité sociale, rencontre, vivre ensemble) qui sont de l'école et de l'éducation populaire mais pas forcément d'un service obligatoire.
- Il y a des critiques et des raisons à s'y opposer. Mais ne faisons pas la politique de la chaise vide. Mais participons au dispositif car en y restant on pourra tenter de le faire évoluer.
- Au-delà des critiques possibles ; un service national obligatoire est un élément constituant de la citoyenneté.

Au regard de ces différentes positions, le CRAJEP ne s'est pas positionné et ne s'est pas investi dans la mise en œuvre du dispositif.

6.3 Enquête engagement jeunesse

Le CRAJEP a mis en œuvre une enquête autour de l'engagement jeunesse. Le document complet est en annexe. Les préconisations qui ressortent de cette enquête après avoir fait l'objet d'un temps de travail en Juin 2018 (pendant l'AG) sont les suivantes :

- 1 - Promouvoir l'engagement sous toutes ses formes et tout le long de la vie
- 2 - S'appuyer sur les acteurs de l'éducation populaire dans la fonction d'intermédiation, dans le rôle de facilitateur ou dans la recherche d'équilibre entre intérêts individuels et collectif.
- 3 - Favoriser la concertation politique entre les politiques régionales et nationales autour de l'engagement
- 4 - Valoriser l'engagement et ainsi valoriser l'existant ou élaborer un référentiel/portefolio des acquis de l'expérience/regard expériences
- 5 - Communiquer sur les différents dispositifs sur l'engagement, sur le sens.